

Thiverval-Grignon, le 3 mars 2020

Madame, Monsieur,

Pour faire face au risque de pandémie du virus COVID-19, le gouvernement recommande de prendre acte de la situation afin de limiter la propagation du virus.

Ainsi, nous mettons actuellement en place les dispositions nécessaires afin de maîtriser un éventuel risque de contagion au sein de l'entreprise, à travers le rappel des gestes simples de prévention et de la conduite à tenir dans le cas d'un collaborateur présentant des symptômes infectieux.

Pour autant, toutes les entreprises doivent se préparer à un mode de fonctionnement dégradé pendant les différentes phases pandémiques au cours desquelles elles pourraient avoir à faire face à une baisse d'effectif.

En effet, ceci entraînerait des modifications importantes portant sur les prestations de collecte et/ou de propreté urbaine que nous assurons pour votre collectivité.

Afin d'anticiper au mieux une éventuelle situation de crise, d'assurer la protection de notre personnel et le maintien de l'activité de l'entreprise et de ses prestations, nous avons d'ores et déjà préparé un plan de continuité d'activité s'articulant autour de trois seuils critiques :

Seuil 1 : 25% à 35% du personnel absent

- Maintien de la collecte ordures ménagères aux fréquences contractuelles,
- mélange de flux OM/Sélectif/DV,
- Arrêt de la collecte de GO en PAP et substitution par de l'apport volontaire en Bennes,
- Maintien de l'exploitation des déchetteries et de la collecte des PAV,

Seuil 2 : 36% à 55% du personnel absent

- Collecte en flux mélangés (OM/Sélectif/DV/GO),
- Réduction des fréquences de collecte,
- Arrêt des collectes des PAV sélectifs,
- Stockage des déchets en déchetterie,
- Généralisation de la collecte en bennes d'apport volontaire,

Seuil 3 : Plus de 55% du personnel absent

- Regroupement des déchets ménagers tous flux mélangés conditionnés dans des sacs placés dans des bacs roulants et/ou des bennes en APV sur des grands espaces pouvant accueillir des engins de chantier et des poids lourds,
- Arrêt des collectes en PAP et Collecte des points prioritaires (à définir)
- Arrêt de l'activité propreté

Aujourd'hui, je tiens à souligner qu'aucune baisse d'effectif liée au risque de pandémie n'est à déplorer et que nos services fonctionnent donc normalement.

Dans le cadre de notre partenariat et de nos relations, nous nous tenons à votre disposition afin de répondre à vos éventuelles interrogations concernant ce plan.

Nous vous prions d'agréer, madame, monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Youri IVANOV
Président